



AVIS AUX CERCLES 2022 / N°22

DH/EL

Bruxelles, le 7 juillet 2022

COMMUNIQUES DE LA LBFA

- 1.1. **Championnats du Monde de Semi-marathon - annulation**
- 1.2. **Jeux Mondiaux Universitaires - nouvelles dates**
- 1.3. **Commission « Jeunes » - appel à candidatures**
- 1.4. **Prix des licences pour la saison 2022-2023**

COMMUNIQUES DE LA LBFA

1.1. **Championnats du Monde de Semi-marathon - annulation**

Le mardi 5 juillet 2022, World Athletics a annoncé l'annulation des Championnats du Monde de Semi-marathon prévus en novembre 2022 à Yangzhou, en Chine.

« Le Conseil de World Athletics a décidé, avec regret, d'annuler les Championnats du Monde de semi-marathon de World Athletics Yangzhou22 qui devaient se dérouler en novembre 2022, et ce, en raison de la pandémie. »

« La prochaine édition de l'évènement se déroulera dans son nouveau format, à savoir les Championnats du monde de course sur route, qui auront lieu à Riga, en Lettonie, du 30 septembre au 1^{er} octobre 2023. »

1.2. **Jeux Mondiaux Universitaires - nouvelles dates**

Début mai, la FISU annonçait le report des Jeux Mondiaux Universitaires prévus à Chengdu, en Chine, du 26 juin au 7 juillet 2022.

Le mardi 5 juillet 2022, l'ASEUS a communiqué la nouvelle période d'organisation de la compétition, à savoir **du 28 juillet au 8 août 2023**.

1.3. Commission « Jeunes » - appel à candidatures

Afin de compléter son groupe, la Présidente de la Commission « Jeunes » Perrine Guillitte, lance un appel à candidature.

Celles-ci doivent être signées par le candidat et le représentant du cercle (selon les informations reprises sur la fiche d'identité).

Merci d'adresser votre courrier à la LBFA pour le **lundi 22 août 2022** au plus tard.

1.4. Prix des licences pour la saison 2022-2023

a) Licence classique :

En application de l'article 11.4.3. du R.O.I., le coût de la licence pour la saison 2022-2023 est établi comme suit, montant de base, 20€ lié à l'indice des prix à la consommation 149,38 (B2004=100).

Soit, $\frac{20\text{€} \times 149,38}{102,85}$ (juin 2022) = **29,05 €**

b) Licence hors stade :

En application de l'article 6.7.4. du R.O.I., le coût de la licence pour la saison 2022-2023 est établi comme suit, montant de base, 15€ lié à l'indice des prix à la consommation 136,23 (B2004=100).

Soit, $\frac{15\text{€} \times 149,38}{102,85}$ (juin 2022) = **21,78 €**